

## H24 le génocide des Juifs et Tziganes

### Activité 1 Une théorie raciste

#### La théorie d'Hitler

Hitler défend une idéologie raciste et antisémite. Selon lui, les Juifs et les Tziganes sont des êtres inférieurs qu'il faut éliminer car ils menacent la pureté de la « race » allemande qu'il estime supérieure. Dès leur arrivée au pouvoir en Allemagne en 1933, les nazis mènent une politique antisémite : les Juifs n'ont plus le droit d'exercer certains métiers comme médecin ou journaliste, de fréquenter certains lieux publics (les écoles, les cinémas, les théâtres) ou de se marier avec des personnes non juives. Ils doivent porter une étoile jaune et sont rassemblés dans des ghettos ou des camps de concentration. Cette politique s'étend aux territoires conquis ou occupés par l'Allemagne, notamment en Pologne. D'autres populations, comme les handicapés, les homosexuels, sont aussi victimes de la répression nazie. Dans la France occupée, le gouvernement du maréchal Pétain collabore avec l'Allemagne et promulgue aussi des lois antisémites à partir de 1940.



9 novembre 1938, en Allemagne, la **Nuit de Cristal** est un déchaînement de haine et de violences... On tabasse, on casse et pille les magasins tenus par des Juifs, on brûle des synagogues et on stigmatise les Juifs avec des signes et inscriptions antisémites...

Dès 1935, les **Lois de Nuremberg** sont votées pour « protéger » l'Allemagne et les Allemands des ennemis de l'intérieur, les Juifs. Les Juifs se voient priver de nombreuses libertés, du statut de citoyen et ils sont marqués au sens propre du terme par des inscriptions sur leurs commerces avec une étoile de David.

- **1935 : les lois sur la protection du sang allemand dites lois de Nuremberg.** « Les mariages entre Juifs et sujets allemands ou assimilés sont interdits. Les mariages qui seraient célébrés en contravention de cette loi seront déclarés nuls. Les relations sexuelles entre Juifs et sujets de sang allemand ou assimilés, en dehors du mariage, sont interdites. Les Juifs n'ont pas le droit d'employer au service de leur ménage des femmes de sang allemand ou assimilé de moins de 45 ans. Il est interdit aux Juifs de hisser les couleurs nationales du Reich. »
- **1938 : mesures économiques contre les Juifs :** « 25 juillet : les installations de médecins Juifs doivent cesser le 30 septembre 1938. 12 novembre : une contribution de 1 milliard de Reichsmarks est imposée à l'ensemble des Juifs au profit de l'état allemand. 18 novembre : il est interdit aux Juifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1939 de s'occuper de commerce de détail, d'expéditions et d'affaires de transport ou d'exercer le métier d'artisan indépendant ».

## Activité 2 L'antisémitisme gagne l'Europe...

Des mesures contre les Juifs sont prises partout où les Nazis ou leurs alliés et collaborateurs dominent...



Un square à Paris...



A ton avis, quelle mention a été ajoutée sur ce document ?

Carte d'identité

### Le statut des Juifs, 3 et 4 octobre 1940.

"Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français, le Conseil des ministres entendu, Décrétons :

Art.1er. - Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Art.2.- L'accès et l'exercice des fonctions publiques sont interdits aux Juifs.

Art.5.- Les juifs ne pourront, sans conditions ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, administrateurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques.(...) Directeurs, administrateurs, gérants d'entreprise ayant pour objet la fabrication, l'impression, la distribution, la présentation de films cinématographiques; metteurs en scène (...) entrepreneurs de spectacles, directeurs, administrateurs, gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion."

Fait à Vichy, le 3 octobre 1940.

« Art.1er. - Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence."

Fait à Vichy, le 4 octobre 1940. Philippe Pétain

→ Quels métiers sont interdits aux Juifs ?

→ Que risque un juif n'ayant pas la nationalité française ?

Roger Herman, Juif français, vivant à Paris.

"A l'école, nous avions des blouses noires et ma mère avait cousu l'étoile jaune sur la mienne.

On n'avait pas le droit de la cacher. Le port de l'étoile entraînait toute une série d'interdictions : nous ne pouvions plus aller à la piscine, ni au cinéma, ni même jouer dans les squares. J'avais l'habitude de jouer dans le square de la place de la République. Du jour au lendemain, je n'eus plus le droit d'y entrer. Alors je jouais à l'extérieur du square et mes petits camarades à l'intérieur (...)"



Hélène Rosental, Juive française, vivant à Paris.

"Je suis restée à Paris jusqu'à l'été 1942. J'avais assisté à des arrestations. On arrêtait les Polonais, les Allemands, les Autrichiens, tous juifs bien sûr. Nous autres, Juifs français, on n'imaginait pas qu'un jour cela pouvait nous arriver et j'ai été particulièrement choquée lorsqu'on a arrêté ma meilleure amie. Elle était française. Je ne l'ai jamais revue.

Nous étions sur leurs listes, mieux valait partir au plus vite (...)"

Hélène s'enfuit à Grenoble, où elle cachera ses origines juives.

**La police française participe à des opérations d'arrestations massives ou rafles. Lors de celle du Vél'd'hiv, le 16 juillet 1942, 13 152 Juifs étrangers sont arrêtés à Paris et en région parisienne, puis déportés.**



La rafle du 25 août 1941, à Paris, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

**Des camps de transit sont installés : Drancy, Pithivers, Beaune-la-Rolande, Compiègne... De ces camps, les Juifs sont ensuite déportés vers les camps de concentration et d'extermination.**

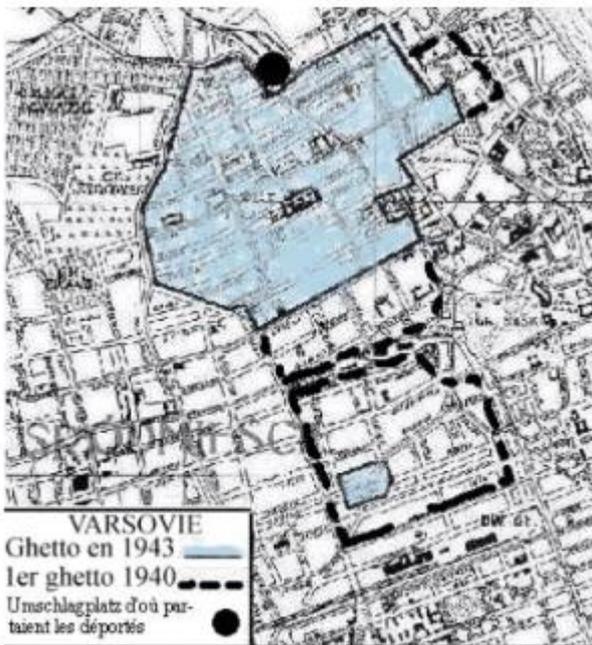
### Activité 3 Le génocide

#### La politique d'extermination

A partir de 1942, les allemands ont mis en œuvre « la solution finale », c'est-à-dire l'extermination des populations juives d'Europe : les Juifs et les Tziganes sont déportés par les trains de toute l'Europe vers les camps de la mort : ils y sont systématiquement exterminés. Ceux qui survivent au voyage périssent dans les chambres à gaz ou meurent d'épuisement et de mauvais traitements.

Au total, plus de 5 millions de Juifs et près de 250 000 Tziganes sont assassinés par les nazis.

A la fin de la guerre, le monde entier découvre l'horreur de ce génocide, appelé « Shoah ». Il est qualifié de crime contre l'humanité et les dirigeants nazis sont recherchés, arrêtés, jugés et condamnés.



Dès leur conquête de l'Est de l'Europe, les Nazis organisent le regroupement des Juifs dans des quartiers spécifiques ou ghettos qu'ils envahiront par la suite pour massacrer et/ou déporter les Juifs restants...

Les conditions de vie y sont terribles !

Dans certaines régions envahies, ce sont des massacres atroces...



Arrivée au camp d'Auschwitz en 1944



Camp de concentration du Struthof, Natzweiler, Alsace

« On arrivait à Auschwitz-Birkenau dans la nuit. La rampe était éclairée par de puissants projecteurs. [...] Poussés brutalement hors des wagons par des hommes en tenue de bagnards, nous étions affolés par les cris, les aboiements des chiens. Tout de suite, les SS, aidés de déportés, nous faisaient mettre en rang afin de séparer ceux qui allaient entrer dans le camp de ceux qui iraient dans la chambre à gaz.

Témoignage de Simone Veil, déportée à 16 ans, supplément au monde, janvier 2005



En 1941, je reçus l'ordre d'organiser la « solution finale » : je devais faire exterminer tous les Juifs d'Europe. J'estime qu'au moins 2 500 000 victimes furent exécutées par les gaz. Un demi-million au moins mourut de faim ou de maladie, soit un chiffre total minimum de 3 millions de morts. Les autres furent employés au travail forcé dans les usines dépendantes du camp. Les enfants en bas âge étaient systématiquement exterminés, puisqu'ils étaient incapables de travailler.

Rudolf Höss, ancien commandant du camp d'Auschwitz

→ Pourquoi envoyer les Juifs, les Tziganes, les Homosexuels et opposants politiques dans les camps ?

→ Qui allait directement dans les chambres à gaz ? Pourquoi ?

→ Quelle différence entre les camps d'extermination et les camps de concentration ?



→ Dans quels pays sont principalement situés les camps ? les ghettos ?



Anne Franck, née le 12 juin 1929 à Francfort-sur-le-Main en Allemagne, a déménagé en Hollande avec sa famille pour fuir les persécutions des nazis. Les Allemands occupent la Hollande à partir de 1940, la famille se cache dans un repère appelé « l'annexe » pendant deux ans.

Ils sont malheureusement arrêtés le 4 août 1944 puis déportés le 2 septembre vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Anne est morte du typhus en mars 1945 quelques jours après sa grande sœur Margot. Son père qui est le seul survivant de leur groupe apprend que Anne tenait un journal intime depuis 1942, et que ce dernier a été préservé. Son père décide de le faire éditer, la première version sortira en 1947. Ce journal sera traduit dans de nombreuses langues et donnent un visage singulier aux victimes de la shoah. **Ce témoignage doit être lu pour ne pas oublier qui elle était et ce qu'elle a vécu comme de millions d'autres...**



La libération des camps de concentration révèle les atrocités commises par les Nazis

→ Remettre ces images à leur bonne place :



Les nazis ont réduit les libertés et les droits des juifs.



Les nazis ont arrêté les juifs vivant dans les territoires qu'ils occupaient.



Les nazis ont déporté les juifs vers des camps de concentration.



La vie dans les camps était très pénible et beaucoup mouraient.



À partir de 1942, les nazis ont exécuté les juifs dans des chambres à gaz.



Après la guerre, on a découvert que 5 millions de juifs ont été exterminés.

